



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Déclaration vidéo de la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, Sous-secrétaire générale des Nations Unies, Mme Cristiana Paşca Palmer à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, le 22 mai 2018

Chers collègues,

Il y a 25 ans, en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est entrée en vigueur, réalisant ainsi un projet pour le développement durable qui avait pris au monde des décennies à accomplir.

Depuis 1993, les Parties à la Convention entreprennent des actions pour conserver la diversité biologique, l'utiliser de manière durable et partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Elles ont forgé des partenariats avec la société civile, les peuples autochtones, les communautés locales et d'autres acteurs.

Cela a fait une différence. La biodiversité et les services que fournissent ses écosystèmes sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Accord de Paris sur les changements climatiques inclut la biodiversité. Le Forum économique mondial reconnaît que la perte de biodiversité est un risque critique. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a fait de la biodiversité l'un de ses domaines d'action clés. Paris s'est déclaré la capitale de la biodiversité et, dans le monde entier, les pays, les gouvernements locaux et la société civile intensifient leurs actions pour sauvegarder la biodiversité.

Mais d'autre part, la biodiversité continue de décliner dans toutes les régions du monde à un rythme alarmant. Cette perte de la nature aggrave d'autres défis mondiaux tels que le changement climatique, la sécurité de l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire et la santé publique, et pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour l'existence humaine sur cette planète.

Il importe donc au plus haut point de faire tout notre possible pour mettre fin à la destruction de la nature.

Il nous reste deux ans pour redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et faire des progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux pour la biodiversité ou objectifs d'Aichi. Il nous reste deux ans pour concevoir un nouveau pacte pour la nature, qui nous mènera de 2020 au milieu de ce siècle, et nous aidera à réaliser, d'ici à 2050, la vision commune de vivre en harmonie avec la nature.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, mais nous avons beaucoup de puissance si nous travaillons ensemble, de manière collaborative, pour changer la façon dont nous utilisons la nature et la biodiversité.

Certes, il nous faut une stratégie transformatrice, une approche systémique qui permettra aux gouvernements, aux peuples autochtones et aux communautés locales, et aux individus de promouvoir un changement de paradigme dans notre interaction avec la nature et la biodiversité.

Laissons l'innovation et la créativité inspirer nos solutions et nos idées pratiques pour protéger la vie sur terre.

Captons l'énergie de l'idée pour créer, d'ici à 2050, des conditions dans lesquelles les êtres humains peuvent prospérer et se développer en harmonie avec la nature.

Posons audacieusement les premiers jalons des 25 prochaines années de l'histoire afin de réaliser ce rêve.

Bonne Journée internationale de la diversité biologique.
